

Vous

Nom Prénom

Adresse

Suite

Commune

Téléphone

Dates

Départ le

Retour le

Vous serez

Adultes

Enfants *Séparer par une virgule*

Leur âge

Le Camping car

Catégorie

Modèle

Formule

Equipement

Assurance

Assurance pour ramener la caution de 2500 € à 2000 € (Forfait 74 €)

Oui Non

Date & signature

Merci de remplir, signer et retourner le contrat à

Camper One

1822 chemin de la Clare - 83270 Saint Cyr sur mer

 ***Réservation***

Les réservations s'effectuent soit par courrier électronique soit par courrier postal.

Elles sont effectives à réception du premier acompte. Celui-ci peut-être réalisé soit par chèque, soit par mandat soit par virement bancaire ou postal. L'encaissement du montant de la location (y compris ce premier acompte si payé par chèque) sera effectué 30 jours avant le départ.

 ***Les tarifs***

Ils comprennent :

- L'huile, l'entretien, un autoradio, les documents internationaux douaniers.
- Une bouteille de gaz en cours d'utilisation
- Le plein d'eau du réservoir d'eau propre
- Le réservoir d'eaux grises vidé
- Les toilettes prêtes à l'utilisation
- L'assurance "Tous Risques"
- Les frais de rapatriement et d'immobilisation du véhicule en cas d'accident.

Le carburant du véhicule n'est pas compris dans nos tarifs. Le camping-car est livré le réservoir plein, il doit être restitué le réservoir plein.

Les dégâts matériels et le vol du véhicule restent à la charge du client dans la limite d'un montant maximum défini lors de la location.

◆ **Conditions de paiement**

A la réservation du véhicule : si elle intervient plus de 30 jours avant la date de départ : paiement d'un acompte de 30 % du montant total prévu.

Le solde est à régler au plus tard 30 jours avant la date de départ; toute réservation non soldée dans ce délai est automatiquement considérée comme annulée et l'acompte reste acquis au loueur au titre d'indemnité. Les règlements tardifs en espèces ne sont pas acceptés. La caution ne peut être versée que par chèque.

◆ **Frais complémentaires**

- Supplément Conducteur Additionnel Seuls les conducteurs indiqués sur le contrat sont autorisés à conduire le véhicule Camper One. Le conducteur supplémentaire doit donc être mentionné lors de la prise en charge du véhicule. Un montant forfaitaire de 25 € TTC sera appliqué par location.
- Bouteille de gaz supplémentaire ouverte: 25 € HT (30 € TTC)
- Supplément Vol ou train Retardés. En cas d'arrivée tardive suite à un vol ou un train retardés, un montant forfaitaire sera appliqué par location (voir tableau ci-dessous)

Pour une arrivée :

- d'une heure	15 € HT (17,94 € TTC)
Entre 1 et 2 heures	30 € HT (35,88 € TTC)
Entre 2 et 3 heures	45 € HT (53,82 € TTC)

◆ **Assurances des camping-cars**

Nos camping-cars sont couverts par une assurance « tous risques ». La caution versée non encaissée est de 2500 €; elle est restituée au retour du véhicule (s'il n'y a pas de dégâts responsables).

De façon détaillée, la franchise est de 2500 € en cas d'accident responsable, de 2000 € pour un vol, de 200 € en cas de bris de glace et les valeurs de franchise et de caution sont doublées par les locations à usage professionnel.

Il est convenu que la garantie en cas de vol partiel (sans déplacement du véhicule) et d'incendie partiel portant sur les aménagements suivant : appareils de froid de chaud (chauffage), de cuisson, les coussins et les matelas est limitée à la valeur de remplacement HT à dire d'expert sous déduction d'une franchise de 1500 € et sans pouvoir excéder la somme de 3000 € par évènement. Les effets personnels des locataires sont totalement exclus des garanties du présent contrat.



Cautions

Deux cautions sont déposées au départ du véhicules. Elles ne sont pas encaissées et sauf incidents sont restituées en fin de location.

- Une caution versée non encaissée est de 2500 €. La caution peut être ramenée à 2000 € moyennant une assurance supplémentaire de 74 €. De façon détaillée, la franchise est de 2000 € en cas d'accident responsable, de 2500 € pour un vol, de 200 € en cas de bris de glace.
- Une caution de 75 € pour le nettoyage intérieur du camping car, la cassette des WC, et le vidage des eaux grises. Les valeurs de franchise et de caution sont doublées par les locations à usage professionnel.



Validité territoriale

Les véhicules peuvent franchir les frontières. Cette facilité s'étend exclusivement aux pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne continentale, Finlande, Grande-Bretagne, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suède, Suisse.

Au-delà de ces limites territoriales, l'assurance du véhicule comme les compléments de protection optionnels ainsi que les montants de la responsabilité accident ou vol ne sont plus valables: en cas d'accident ou de vol, le client sera responsable dans la limite de la valeur du véhicule.



Age et permis de conduire

Le conducteur doit être âgé de 25 ans et titulaire d'un permis de conduire « tourisme » délivré depuis plus de trois ans. Toutefois, des exceptions peuvent s'appliquer, renseignez-vous lors de votre location.

Le conducteur doit présenter une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport), l'original de son permis de conduire et son moyen de paiement (voir ci-dessous). Un justificatif de domicile de moins de 2 mois (facture EDF ou France Telecom) et un justificatif de revenu de moins de 2 mois (feuille de paie, relevé de solde ou de pension) pourront également être demandés pour les locations longues durées ou les paiements en espèces. Merci de vous munir de ces pièces justificatives.

Si un second conducteur est demandé, celui/celle-ci doit être présent(e) au moment du départ et présenter l'original de son permis de conduire ainsi qu'une carte d'identité ou un passeport.

◆ *Durée de location*

Selon la formule choisie, les durées de location sont les suivantes :

- **Formule week-end court :**
 - Possession du véhicule à partir de 19h le vendredi et retour du véhicule le dimanche suivant avant 20h
- **Formule week-end long**
 - Possession du véhicule à partir de 19h le jeudi et retour du véhicule le dimanche suivant avant 20h
 - Possession du véhicule à partir de 19h le vendredi et retour du véhicule le lundi suivant avant 20h
 - Location de camping-car tout équipé à la **semaine** - du samedi 17h au samedi suivant à 9h (camping car entièrement lavé extérieurement)
 - Location de camping-car tout équipé à la **semaine** - du samedi 13h30 au samedi suivant à 9h (camping car non lavé extérieurement sauf pare-brise)

◆ *Restitution du véhicule*

• *Carburant*

Camper One met à votre disposition un véhicule avec le plein de carburant au moment du départ de la location. Il doit être restitué avec le plein de carburant effectué. Si tel n'est pas le cas, un forfait de 100 € sera appliqué.

Réservoir Eaux grises Camper One met à votre disposition un véhicule avec le réservoir d'eaux grises vide au moment du départ de la location. Il doit être restitué également vide. Si tel n'est pas le cas, un forfait de 10 € sera appliqué.

• *Cassette WC*

Camper One met à votre disposition un véhicule avec la cassette des WC vidé et rincé au moment du départ de la location. Il doit être restitué également vidé et rincé. Si tel n'est pas le cas, un forfait de 75 € sera appliqué.

• *Horaires*

La restitution du véhicule doit être effectuée pendant les heures d'ouverture de **Camper One** aux horaires prévus dans la formule choisie. Tout retard sera facturé 250€ par jour.

◆ *Cas de force majeure*

En cas de force majeure (accident ou autre) ne permettant pas de livrer le véhicule à la date et à l'heure prévue, le loueur pourra proposer un autre véhicule (suivant disponibilité) ou remplacement ou purement et simplement rembourser les sommes déjà versées par le locataire si aucun véhicule n'est disponible. En aucune manière une indemnité quelconque ne sera payée.